

EDUCATION**La Ville du Havre prête pour la rentrée scolaire**

Le maire du Havre a fait le point sur les principaux sujets de la rentrée scolaire

Le 3 septembre prochain, c'est le grand jour pour les 15 400 enfants scolarisés dans les 95 écoles maternelles et élémentaires publiques du Havre. L'occasion pour le maire Luc LEMONNIER et son adjointe en charge de l'éducation Florence THIBAUDEAU-RAINOT de faire le point sur les principaux dossiers de cette rentrée scolaire 2018/2019.

« Retour à la semaine de 4 jours, dédoublement des classes de CP et CE1 en Réseau d'éducation prioritaire, travaux d'été dans les écoles... La Ville met tout en œuvre pour permettre aux équipes éducatives et aux élèves d'appréhender sereinement cette nouvelle année scolaire. L'éducation est le budget de fonctionnement le plus important de notre collectivité », commentent Luc LEMONNIER, maire du Havre et Florence THIBAUDEAU-RAINOT, adjointe au maire en charge de l'éducation et de la petite enfance.

La Ville du Havre, un acteur majeur de l'éducation

La Ville du Havre accompagne les enseignants et les élèves : mise à disposition et entretien des locaux, équipement des classes et achat des fournitures scolaires, intervention de personnels municipaux qualifiés, etc. Ainsi le budget de fonctionnement de la direction de l'Education est le plus important de la Ville avec plus de 36 M€ de dépenses consacrées chaque année aux écoles. Cela comprend aussi la participation obligatoire aux écoles privées sous convention avec l'Education nationale, soit 1 M€ versés par la Ville (au titre du remboursement des frais de scolarité). Le soutien aux écoles se traduit également par la mise à disposition des équipements municipaux, en particulier des gymnases et piscines.

Des effectifs stables

15 399 élèves sont inscrits pour la rentrée dans les 95 écoles publiques du Havre. Un effectif stable par rapport aux années précédentes. L'accueil d'enfants de moins de 3 ans concerne cette année 160 enfants inscrits (contre 139 l'année dernière).

Le Havre repasse à la semaine de 4 jours

Suite au résultat de la concertation lancée auprès des parents d'élèves et des Conseils d'écoles, la Ville a décidé de revenir à la semaine de 4 jours. Pour mémoire, sur les 5 027 questionnaires reçus par les services de la Ville, ce qui représente près de 40% du nombre de foyers concernés, les parents d'élèves se sont largement exprimés (à 88,2%) pour un retour à la semaine de 4 jours. Lors des conseils d'écoles extraordinaires, sur les 95 écoles, 94 se sont prononcées en faveur d'un retour à la semaine de 4 jours.

Des classes de CP et CE1 dédoublées dans toutes les écoles en REP

La Ville accompagne fortement ce projet du dédoublement des classes souhaité par le gouvernement. Plus de 50 classes supplémentaires ont été ouvertes et équipées par la Ville du Havre depuis la rentrée 2017. Cette mesure, qui consiste à diviser par deux le nombre d'élèves en classe de CP et CE1 dans les écoles situées en REP+ et REP (Réseau d'éducation prioritaire) soit 64% des écoles élémentaires au Havre, représente à ce jour un coût pour la Ville d'environ 100 000 €, principalement dédié à l'achat de mobilier scolaire.

Un patrimoine à entretenir

Les 95 écoles et 62 cantines scolaires du Havre accueillent chaque année plus de 15 000 élèves. Un patrimoine immobilier qui représente plus de 200 000 m² de surface qu'il convient d'entretenir régulièrement afin d'assurer un accueil optimal des élèves et des professionnels.

Cet été, 46 écoles ont ainsi été concernées par des travaux : mise aux normes réglementaires (sécurité incendie, accessibilité, désamiantage) ; rénovation énergétique (isolation, changement de châssis, chauffage) ; amélioration des conditions d'accueil et de scolarisation des élèves (rénovation de sanitaires, de classes, de cours d'écoles) ; travaux de maintenance... Les budgets alloués à la rénovation et à la maintenance des écoles durant l'été s'élèvent à près de 3 M€ en 2018, soit un tiers de la totalité des budgets de maintenance des bâtiments communaux.

Numérique : 36 écoles équipées en 2019

La Ville du Havre, précurseur du numérique à l'école, qui a expérimenté dès 2011 les Tableaux Blancs Interactifs, poursuit le développement du Plan numérique initiée en 2015 avec l'Education Nationale. Ainsi, au 1^{er} trimestre 2018, 30 écoles sur 42 élémentaires seront entièrement équipées d'internet, d'un Vidéo Projecteur Interactif (VPI) et d'ordinateurs en fond de classe, soit 226 classes. 6 écoles supplémentaires le seront cette année scolaire pour un coût de 360 000 €, soit 75% des écoles élémentaires.

Soutenir le sport à l'école

Outre la mise à disposition gratuite des équipements sportifs municipaux, la Ville du Havre promeut les activités physiques et sportives auprès des élèves dans le cadre de sa politique *Le Havre en Forme* pour que chaque enfant comprenne l'intérêt d'une vie physiquement active dès le plus jeune âge. 4 activités sont proposées : la voile, l'aviron, l'escalade et le patinage.

La natation scolaire est également proposée à 5 700 élèves des écoles maternelles et 7 100 élèves des écoles primaires. Ainsi, pendant le temps scolaire et après l'école, la Ville du Havre mobilise ses maîtres-nageurs sauveteurs pour apprendre à nager aux enfants de 5 à 11 ans et leur permettre de se perfectionner aux techniques aquatiques dans les piscines municipales.

Nouveauté pour 2018-2019, des initiations au football seront mises en place sur le temps scolaire à l'occasion de la Coupe du Monde de Football Féminin, FIFA, France 2019TM où 7 matchs se dérouleront au stade Océane.

Scolariser les enfants en situation de handicap

L'égalité d'accès à l'éducation sous toutes ses formes est un des axes principaux du Projet Educatif Havrais. C'est pourquoi, la Ville du Havre, en lien avec l'Education nationale, favorise l'inclusion des enfants porteurs d'un handicap. Cela se traduit par la mise en place de protocoles d'accueil individualisé handicap avec les familles et les services d'accueils municipaux (63 en 2017/2018) notamment pour le recrutement d'auxiliaires de vie scolaire sur le temps de la restauration. C'est aussi la création il y a 2 ans d'une classe d'UEM (unité d'enseignement maternelle) à l'école maternelle Ancelot qui accueille 7 enfants autistes, en complément des 6 classes ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) réparties sur le territoire havrais.

Les services de la Ville travaillent en partenariat avec les établissements spécialisés et les associations œuvrant dans le domaine du handicap. Ceci permet par exemple d'accueillir dans une école sur le temps de restauration des enfants sourds scolarisés au CROP Ronsard.

La culture pour tous

Afin de proposer une offre culturelle riche et diversifiée aux enfants du primaire, la Ville et ses partenaires se mobilisent à travers des actions spécifiques dans les principaux établissements culturels : initiations à la musique et aux instruments au Conservatoire Arthur Honegger, visites et animations dans le réseau des bibliothèques ou les musées (MuMa, Musées d'Art et d'Histoire, Muséum d'histoire naturelle), découverte du patrimoine architectural...

[contact presse :](#)

Ville du Havre : Sébastien VAU-RIHAL sebastien.vau-rihal@lehavre.fr – tél. 02.35.19.43 41 – 06 79 03 65 05